

## Suite à la disparition de deux enfants à Mouila Des Tsogho bloquent le pont sur la Ngounié

F.N.  
Mouila/Gabon

LA communauté ethnique Tsogho du regroupement des villages Mokabo, situé à 18 km de Mouila, sur la route de Mimongo, a érigé, le vendredi 2 juin dernier, des barricades sur le pont de la Ngounié reliant les deux arrondissements de la ville. Ce geste de mécontentement fait suite à la disparition de deux enfants âgés de 4 et 5 ans appartenant à ce groupe ethnique. Les gamins, dont on restait encore sans nouvelle à cette date du 2 juin, auraient été livrés, a-t-on appris, par leur grand-père à des individus non encore identifiés, en échange d'une certaine somme d'argent.

Les manifestants, très remontés, n'ont toujours pas digéré le fait que, jusqu'à ce jour, les autorités tardent à élucider cette affaire qui défraie actuellement la chronique dans le chef-lieu de la province de la Ngounié.

En désespoir de cause, ils se sont donc rendus chez le gouverneur de province pour lui exposer la situation.

D'autant qu'après le mea culpa du grand-père des mêmes disparus, un "Nganga" aurait fait des révélations selon lesquelles les deux petits seraient encore en vie, mais pris en otage dans un "temple ésotérique", situé à proximité du lycée technique de Mouila.

Après avoir eu ces informations, la communauté



Photo : Felicien Ndongo

La gendarmerie à pied d'œuvre pour ramener le calme dans la cité.



Photo : Felicien Ndongo

Les manifestants décidés à en découdre.



Photo : Felicien Ndongo

Là, ils donnent de la voix chez le gouverneur.



Photo : Felicien Ndongo

Ici, ils bloquent l'accès au pont sur la Ngounié.

Tsogho a sollicité l'aval des autorités ou, mieux, a souhaité que celles-ci entreprennent une éventuelle perquisition des lieux pour en savoir davantage sur cette affaire. Malheureusement, pas de rencontre entre les deux parties pour essayer de désamorcer le mécontentement grandissant de ces populations.

**INTERPELLATIONS.** L'érection des barricades sur le pont de la Ngounié serait donc une réponse à ce manque de volonté des autorités de dialoguer avec les Tsogho. La conséquence immédiate de ce statu quo, a été l'interruption du trafic dans cette zone stratégique très fréquentée.

En dépit des négociations engagées par la force publique avec les manifestants pour rétablir l'ordre et la circulation des personnes et des biens, ces derniers ont été inflexibles, arguant qu'ils ne céderont que si les deux enfants disparus sont retrouvés.

Au cours de ce bras de fer, les populations en colère ont usé de certaines pratiques et rites initiatiques pour interpeller les esprits de leurs aïeux. Des femmes sont même allées jusqu'à se mettre dans leur plus simple appareil !

Le blocus entre les deux rives de la Ngounié persistant, un détachement de la gendarmerie mobile de Mouila a dû intervenir en fin d'après-midi, afin de libérer la voie publique, procédant également à quelques interpellations. Par la suite, les usagers pouvaient, enfin, circuler de nouveau de ce côté de la ville.

## Découverte macabre à Port-Gentil

### Un fœtus dans un canal pendant la Fête des mères

CNE  
Port-Gentil/Gabon

**TRISTE** coïncidence. Un fœtus flottant sur les eaux d'un canal environnant. Voilà le spectacle qui s'est offert, le jour de la commémoration de la Fête des mères, aux habitants du quartier "Pas à Pas", dans le troisième arrondissement de la commune de Port-Gentil.

Le dimanche 28 mai, en effet, alors que les uns et les autres s'apprêtent à se rendre au culte, des cris sont entendus aux alentours de 7 heures, en provenance du canal traversant le quartier. Il s'agit de ceux d'un passant venant de faire une découverte macabre : un fœtus gisant dans un bras de mer.

Immédiatement après, une foule de badauds se forme sur les lieux. Parmi les cu-



Photo : CNE

Les badauds sur le site de la découverte macabre.

rieux, ils sont nombreux à condamner l'acte odieux, commis de surcroît le jour de la commémoration de la Fête des mères. Puis, cette interrogation venant d'un riverain : pourquoi avoir attendu que la grossesse soit avancée pour avorter ?

Selon quelques personnes avisées, le fœtus pourrait avoir 6 mois. Qui est l'auteur de cet acte ? Quelles ont été ses motivations ? Nul ne le sait, du moins jusqu'à maintenant. Mais, d'aucuns semblent orienter leurs soupçons sur une jeune fille du quartier, mère déjà de trois enfants et qui aurait été aperçue enceinte, des jours auparavant.

Finalement, les Officiers de police judiciaire (OPJ), arrivés sur la scène quelques instants après, n'ont pu voir l'embryon, celui-ci ayant été emporté par la marée. Ils ont ouvert une enquête.